

CONNAÎTRE SON ENVIRONNEMENT & SE POSITIONNER EN TANT QU'ÉLU

(Édition : Fév.2022)

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS	OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Tout élu de collectivité territoriale ◆ Absence de prérequis 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Connaître le rôle et le fonctionnement de la commune ◆ Maîtriser le statut de l'élu, ses droits, ses devoirs et ses missions ◆ Appréhender la communication au sein de la collectivité ◆ Se positionner en tant qu'élu rapport à tous les acteurs

CONTENU	
<p>1 / Environnement de l'Élu</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Composition du conseil municipal <ul style="list-style-type: none"> - Le Maire, les Adjoints, les Conseillers Municipaux Délégués, les Conseillers Municipaux, et les élus de l'opposition - Election - Désignation ◆ L'exercice du mandat <ul style="list-style-type: none"> - Le mandat et l'activité professionnelle - L'indemnité et les frais - La protection fonctionnelle et la formation ◆ La mission des Elus <ul style="list-style-type: none"> - Le droit - Les devoirs - Le Conseil Municipal - Règlement intérieur - Les commissions municipales et extra-municipales - Les pouvoirs spécifiques <ul style="list-style-type: none"> ○ Le pouvoir de police ○ Police administrative ○ Police judiciaire ○ Police Municipale ○ Prévention - Les missions accomplies au nom de l'Etat <ul style="list-style-type: none"> ○ Officier d'Etat-Civil ○ Organiser les élections 	<p>2 / Le positionnement de l'élu</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Par rapport au Cabinet ◆ Par rapport aux services municipaux : le duo DGS/Maire ◆ Un pouvoir hiérarchique <ul style="list-style-type: none"> - Le DGS chef de l'administration ? - Au service du projet politique, mais ! - Le cadre, un rôle de conseil ◆ Par rapport aux administrations publiques en particulier avec l'Etat ◆ Par rapport aux habitants <p>3 / La commune et son environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ La commune et ses missions ◆ Les « satellites » de la commune ◆ Les structures inter-communales et les schémas de mutualisation <p>4 / Le Plan Communal de sauvegarde</p> <p>5 / Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Les bases de la communication politique

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION	MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
<p>Durée : 2 jours soit 14h</p> <p>Dates : nous consulter</p> <p>Horaires : de 9h à 12h 30 et de 13h 30 à 17h</p> <p>Lieu : à déterminer</p> <p>Groupe : 4 à 10 stagiaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La formation sera interactive et pratique avec des études de cas et de simulations. ◆ L'éventuel caractère confidentiel des données partagées sera préservé. ◆ Classeur pédagogique ou clé USB avec supports remis au stagiaire
MODALITÉS D'ÉVALUATION	QUALITÉ DU OU DES INTERVENANTS
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Évaluation des acquis de la formation ◆ Questionnaire de satisfaction ◆ Questionnaire post-formation 	<p>Christophe Rigaud Bonnet Formateur Consultant, Cadre de la Fonction Territoriale, Formateur au CNFPT</p>